

# LE DVT

DISPOSITIF DE VALORISATION  
TERRITORIALE

# COMITÉ DÉPARTE- MENTAL

PASSEZ À L'ACTION POUR VOTRE  
DEMANDE DE SUBVENTION

JANVIER 2022

Handi  
Sport  
FÉDÉRATION FRANÇAISE



# LE DVT

DISPOSITIF DE VALORISATION  
TERRITORIALE

# COMITÉ DÉPARTE- MENTAL

JANVIER 2022



## **Passez à l'action pour votre demande de subvention 2022 !**

La Fédération Française Handisport souhaite valoriser les actions locales et favoriser le développement du projet sportif fédéral au travers du Dispositif de Valorisation Territoriale (DVT).

**L'analyse de votre projet de développement, et des actions que vous porterez dans les thématiques du projet fédéral CAP 24+, déterminera le montant de votre subvention.**



Retrouvez le Dispositif de Valorisation Territoriale  
sur le site fédéral : <https://dvt.handisport.org>

# Sommaire

## PRÉSENTATION

Objectif du DVT : simplifier vos démarches.....	<b>04</b>
Un outil de dialogue pour les comités.....	<b>05</b>
Rôles des acteurs du DVT.....	<b>06</b>
ANS & projets sportifs fédéraux.....	<b>07</b>
Les moyens financiers alloués au DVT.....	<b>08</b>
Socle commun, le cœur de votre projet.....	<b>09</b>
Projet sportif territorial & sports prioritaires.....	<b>10</b>
Les prérequis du comité départemental.....	<b>11</b>
Critères d'évaluation.....	<b>12</b>

## VOS ACTIONS

Ce qui change en 2022.....	<b>13</b>
Nos conseils.....	<b>15</b>
Développement de la pratique Sport pour tous.....	<b>16</b>
Promotion du Sport Santé.....	<b>21</b>
Accession au sport de haut niveau.....	<b>22</b>

## EN SAVOIR PLUS

Comités : votre année DVT 2022.....	<b>23</b>
Mon parcours sur l'extranet.....	<b>24</b>
Mon parcours sur le Compte Asso.....	<b>25</b>
Ma demande 2022 sur le Compte Asso.....	<b>26</b>
Les guides du Compte Asso.....	<b>27</b>
ANS, emploi & professionnalisation.....	<b>28</b>
La commission nationale d'évaluation.....	<b>29</b>
Vos contacts.....	<b>30</b>



**Réalisation :** Commission nationale DVT  
& Service communication FF.Handisport,  
Janvier 2021

**Crédits photos :** G.Picout, D.Echelard

# Objectif du DVT : simplifier vos démarches

Le DVT est un outil de dialogue et d'accompagnement financier de vos actions.

## OBJECTIFS



### Regrouper

simplifier vos démarches en regroupant vos demandes



### Garantir

le financement aux structures éligibles

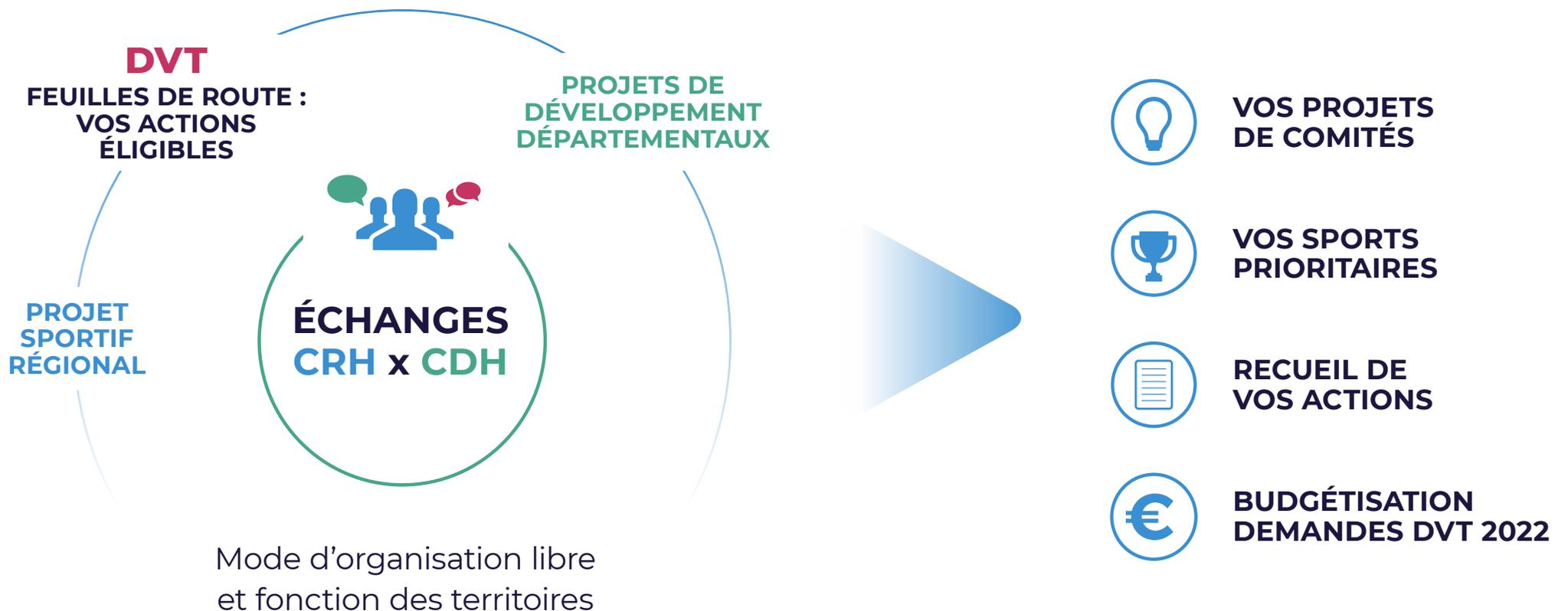


### Valoriser

vos actions issues du projet fédéral et vos initiatives locales

# Un outil de dialogue pour les comités

La collaboration entre CRH & CDH pour l'animation des projets régionaux et départementaux et dans le montage de vos demandes DVT est un gage de réussite de votre campagne DVT 2022.



# Rôle des acteurs du DVT

Une **commission nationale** étudie l'ensemble des dossiers et propose un montant d'aide à l'ANS.

Les référents régionaux de la Direction Technique Nationale vous accompagnent.

## COMITÉ RÉGIONAL

PORTE D'ENTRÉE DU DISPOSITIF  
**Projet sportif régional**

Accompagnement CDH  
Analyse CDH

ACCOMPAGNEMENT  
& ÉVALUATION

## COMITÉ DÉPARTEMENTAL

RELAIS LOCAL  
**Projet de développement**

Accompagnement et analyse des  
demandes des clubs

ACCOMPAGNEMENT  
& ÉVALUATION

## CLUBS & SECTIONS

ACTEURS DE TERRAIN  
**Projet associatif**

La FFH auprès des sportifs et sportifs en devenir  
1 à 3 action(s) proposée(s)

ACCOMPAGNEMENT  
& ÉVALUATION

# ANS & projets sportifs fédéraux

En 2023 l'enveloppe budgétaire allouée par l'Agence Nationale du Sport au Dispositif de Valorisation Territoriale sera en partie conditionnée par le respect des objectifs et critères suivants, fixés par l'Agence pour 2022 :

- **Décliner les projets sportifs fédéraux** dans les ligues, comités et clubs
- **Augmenter le nombre de licences**
- **Répartir les montants alloués**, objectifs :  
50 % Comités et ligues / 50 % Clubs en 2024
- **Lisser les hétérogénéités régionales** : ratio €/ Licences
- **Veiller à la transparence** des critères d'évaluation
- **Répondre aux grandes priorités** : accession au sport de haut niveau, développement des pratique, promotion du sport santé, éthique & citoyenneté
- **Encourager les pratiques féminines**



# Les moyens financiers alloués au DVT

**Repères : 1,93** millions d'euros distribués en 2020 / **2,24** millions d'euros distribués en 2021



Des moyens fédéraux, financiers, techniques et humains

**Paiement de la part fédérale en juin**

Des crédits alloués en gestion par l'Agence Nationale du Sport

**Paiement de la part ANS en septembre**

**ATTRIBUTIONS 2021**  
54 % COMITÉS  
46 % CLUBS



**OBJECTIF POUR 2022**  
53 % COMITÉS  
47 % CLUBS



**OBJECTIF FIXÉ PAR L'ANS POUR 2024**  
50 % COMITÉS  
50 % CLUBS

# Socle commun, le cœur de votre projet

**Lors de la saisie extranet**, effectuez une demande d'aide pour votre socle commun puis une autre demande pour vos actions complémentaires

Afin de faciliter votre demande et de valoriser vos actions de développement contribuant au projet fédéral CAP24+, **nous finançons en priorité vos actions de socle commun** (cf. pages 16 à 23).

## Définitions

### **Socle commun :**

cœur de votre projet, ensemble des actions qui font partie de l'activité régulière d'un comité.

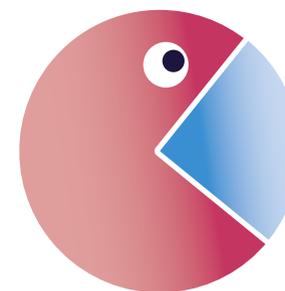
### **Actions complémentaires :**

actions contribuant au développement territorial, dont vos actions spécifiques locales.

### **SOCLE COMMUN**

**75% À 100%**

Le socle commun pourvoit au minimum 75% de votre aide globale.



### **ACTIONS COMPLÉMENTAIRES \***

**0% à 25%**

Les actions complémentaires ne peuvent pas dépasser 25% de votre aide globale.

*\* et initiatives locales*

SOCLE COMMUN

+

ACTIONS COMPLÉMENTAIRES

= **AIDE GLOBALE**

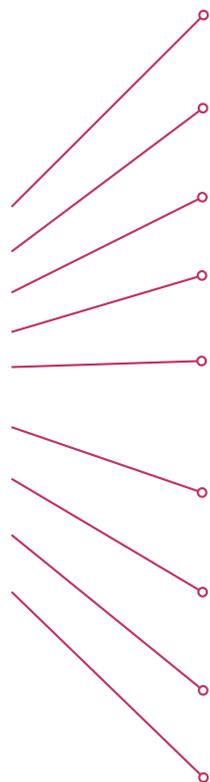
# Projet sportif territorial & sports prioritaires

Vos actions dans les sports prioritaires sont davantage valorisées.

9

**sports prioritaires dans votre région**

Chaque comité départemental peut choisir un sport prioritaire supplémentaire



**Athlétisme**

**Cyclisme**

**Natation**

**Tennis de table**

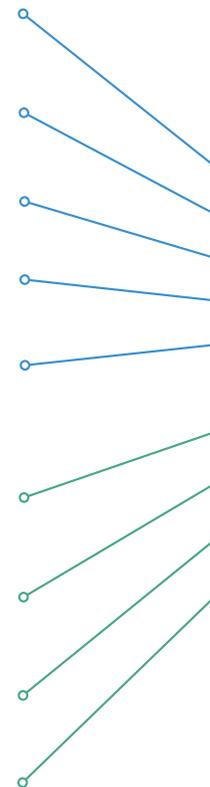
**Sports d'hiver**

.....

.....

.....

.....



5

**sports à fort potentiel de médaille**

4

**sports prioritaires régionaux**

Un choix concerté entre comité régional et comité départemental.

# Les prérequis du comité départemental



Nous avons identifié des éléments indispensables pour chacune des structures territoriales du mouvement. Ils sont des prérequis à la participation au dispositif de valorisation territoriale.

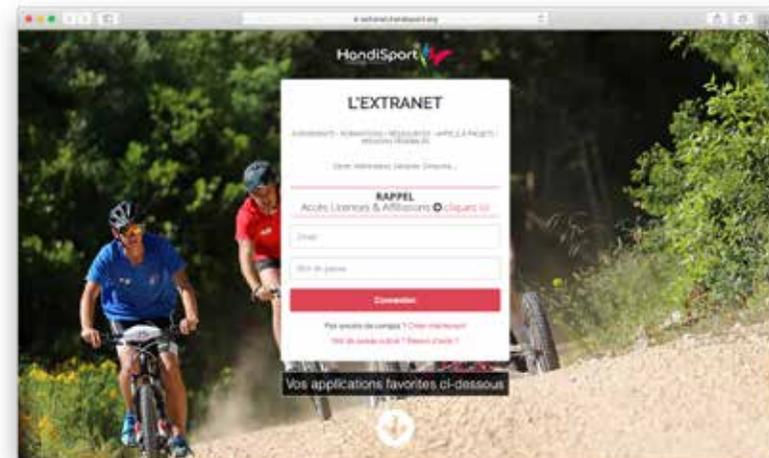
**Afin de favoriser la communication et la structuration territoriale, il est demandé au CDH d'accompagner ses clubs et d'analyser leurs demandes.**

- **Effectuer son auto-évaluation** sur l'extranet
- **Déposer sa demande** dans les délais, sur l'extranet puis sur le Compte Asso
- **Écrire un projet de développement** : diagnostic, forces, faiblesses, ressources, objectifs à court, moyen ou long terme, plan d'actions, critères d'évaluation
- **Instruire les demandes** DVT des clubs
- **Valider la liste** des sports pratiqués pour chaque club dans "Où pratiquer ?"
- **Disposer d'un référent label**
- **Proposer une action** à minima dans 1 des 5 sports prioritaires fédéraux : athlétisme, cyclisme, natation, tennis de table, sports d'hiver
- Si besoin, **mettre à jour le sport prioritaire** complémentaire dans votre département

# Critères d'évaluation

**La commission s'appuie principalement sur ces critères pour déterminer le montant de votre aide financière.**

- **Respect des prérequis**
- **Évolution du nombre de licenciés** et de structures affiliées
- **Ratio € / licences**
- **Qualité des actions du socle commun**
- **Régularité de la pratique** et pérennité des actions
- **Cohérence de vos actions** au regard de votre projet et de votre feuille de route
- Importance des **sports prioritaires** dans vos actions
- Avis de votre **référént régional de la DTN**
- Avis de votre **comité régional**
- **Votre engagement** dans la vie fédérale et régionale



**L'ensemble de vos demandes devra passer par votre espace DVT sur l'extranet**

[extranet.handisport.org](https://extranet.handisport.org)

Les pages suivantes vous présentent les actions éligibles au titre du DVT 2022.

Focus sur les nouveautés :

## A. Les actions sont regroupées selon les trois mêmes catégories sur le Compte Asso, sur l'extranet et dans vos feuilles de route

DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE "SPORT POUR TOUS"

PROMOTION DU SPORT SANTÉ

ACCESSION AU SPORT DE HAUT NIVEAU

Ceci afin de faciliter le montage budgétaire de votre demande. Des repères **socle commun** et **actions complémentaires** sont conservés sur ce document et dans l'extranet.

**À savoir :** la catégorie "Plan de relance" est supprimée en 2022

## B. Vous ne pouvez déposer une même action qu'une seule fois sur l'extranet

*Exemple : je souhaite faire valoir un cycle de pratique en athlétisme et un cycle en natation*

- Je choisis **Organisation de cycles de pratique** : initiation, perfectionnement, performance
- Je renseigne **athlétisme** et **natation** dans la rubrique **sports concernés**.
- Je sélectionne les **événements associés** déclarés au calendrier.
- Je décris mes deux cycles dans la rubrique **descriptif**
- Je cumule le coût des 2 cycles dans la rubrique **coût d'action**
- J'indique mes objectifs pour chaque cycle dans la rubrique **objectifs**

## C. L'investissement de votre comité dans la vie fédérale et régionale en 2021 sera pris en compte lors de l'étude de votre dossier

Les items suivants ne font pas ou plus partie des actions que vous pouvez présenter mais feront partie de l'étude et de l'évaluation globale de votre dossier.

- **Participation aux FPE et JNH :** présence des techniciens et/ou élus aux regroupements
- **Participation à une formation de formateur :** nombre de personnes formées par département et/ou mise en place d'une équipe pédagogique départementale
- **Proposition de sportifs au stage JAP Régional :** nombre de jeunes éligibles proposés

- **Participation à une formation de dirigeants :** nombre de dirigeants du département formés en formation ou webinaires
- **Participation à la conception pédagogique des formations du Pôle Expertise & Formation :** nombre de jours investis sans contrepartie financière fédérale et formations concernées
- **Participation aux publications du Pôle Expertise & Formation :** nombre de jours investis sans contrepartie financière fédérale et publications concernées
- **Implication dans une commission sportive nationale :** nombre de jours investis sans contrepartie financière, commissions ou sports concernés
- **Autres implications nationales et/ou régionales :** nombre de jours investis sans contrepartie financière et action concernée



À savoir : vous devrez renseigner les points évoqués ci-dessus sur l'extranet : <https://extranet.handisport.org>

# VOS ACTIONS

# NOS CONSEILS

La commission d'évaluation vous invite à prendre en compte ces conseils afin d'optimiser le montant de vos subventions et de gagner du temps dans l'élaboration de votre dossier.

## # 01

Limitez le nombre d'actions présentées : faites des choix.

## # 02

Ciblez prioritairement des actions de votre socle commun.

## # 03

Privilégiez vos sports prioritaires.

## # 04

Soyez précis dans vos descriptifs d'action.

## # 05

Fixez-vous des objectifs précis quantifiables et facilement évaluables : *nombre de...*

## # 06

Privilégiez des actions cycliques ou pérennes.

## # 07

Choisissez des actions qui engagent des couts importants.

## # 08

Déclarez vos actions dans le calendrier des événements sportifs ou dans le calendrier des formations via l'extranet.

## # 09

Présentez uniquement des actions que vous organisez et que vous supportez financièrement.

# VOS ACTIONS

## Développement de la pratique SPORT POUR TOUS

### SOCLE COMMUN

#### Animation et accompagnement du réseau des clubs

- Séminaires de clubs, support aux démarches administratives, formalisation de projet, visites, initiatives contribuant à associer les clubs aux actions du CDH

### SOCLE COMMUN

#### Accompagnement des clubs vers la labellisation

- Réunion d'information
- Diagnostic du club : formation de l'encadrement, matériel adapté, accessibilité, créneaux de pratique...
- Conception du dossier
- À minima une visite sur site

### SOCLE COMMUN

#### Animation d'une école handisport départementale

- 1 séance hebdomadaire dédiée au public U20
- Minimum 6 pratiquants réguliers U20
- Plusieurs sports proposés dans l'année
- Repères : chercher à atteindre les critères d'éligibilité du label Club École

### SOCLE COMMUN

#### Accompagnement individuel des nouveaux sportifs

- Dans un objectif de pratique régulière
- Démarche globale individualisée : du premier entretien jusqu'au suivi de l'accueil en club, handisport ou homologue

### SOCLE COMMUN

#### Organisation de cycles de pratique

- Initiation, perfectionnement, performance
- Dans vos sports prioritaires
- Cycle de pratique d'un minimum de 6 séances

### SOCLE COMMUN

#### Organisation de journées de pratique

- Dans vos sports prioritaires
- À destination du public PSH
- Journées sportives destinées à la promotion de vos activités et au recrutement de nouveaux pratiquants : initiation, découverte...
- Action de sensibilisation exclue

## DISPOSITIFS FÉDÉRAUX MULTIDISCIPLINAIRES

**SAISIE EXTRANET :** CHAQUE PROGRAMME FERA L'OBJET D'UNE ACTION DISTINCTE



ACTION COMPLÉMENTAIRE

NOUVEAUTÉ 2022

### Grand Handicap PEP'S

- Développement des activités physiques adaptées au sein des établissements spécialisés accueillant des jeunes ou adultes présentant un handicap moteur



ACTION COMPLÉMENTAIRE

NOUVEAUTÉ 2022

### Sports de Nature HIGH FIVE

- Développement des sports de nature : à minima un cycle "Évolution" de 4 séances ou plus

**En savoir plus**



ACTION COMPLÉMENTAIRE

NOUVEAUTÉ 2022

### Sports pour Déficients Visuels

- Animation territoriale des sports DV pour accompagner les sportifs déficients visuels de la découverte sportive à la pratique régulière, puis à la pratique compétitive

## DISPOSITIFS FÉDÉRAUX UNIDISCIPLINAIRES DE LOISIRS

**SAISIE EXTRANET :** VOUS POURREZ PROPOSER 1 À 4 DISPOSITIFS DANS LA MÊME ACTION



ACTION COMPLÉMENTAIRE

NOUVEAUTÉ 2022

### Natation, Journées "Pass à l'Eau"

- Demi-journée d'animation natation avec mise en place d'ateliers, parcours, épreuves menant au passage des diplômes ENF : Sauv'nage / Pass'sport de l'eau / Pass' compétition

[En savoir plus](#)



ACTION COMPLÉMENTAIRE

NOUVEAUTÉ 2022

### Challenge Force et Endurance Handi-valide

- Challenge handi-valide par équipe constitué d'une épreuve de force et d'une épreuve d'endurance de développé couché par équipe

[En savoir plus](#)

ACTION COMPLÉMENTAIRE

NOUVEAUTÉ 2022

### Basket 3x3

- Tournoi respectant le règlement sportif éditée par la commission sportive

ACTION COMPLÉMENTAIRE

NOUVEAUTÉ 2022

### HandiKids tennis de table

- Demi-journée d'animation sportive avec mise en place des ateliers HandiKids et certification par le passage des tests HandiKids

[En savoir plus](#)

# VOS ACTIONS

## Développement de la pratique SPORT POUR TOUS

### ACTION COMPLÉMENTAIRE

#### Achat de matériel sportif mutualisé

- Coût unitaire inférieur à 500 €, dans vos sports prioritaires ou en lien avec une action présentée
- Pour le matériel lourd, pensez à mobiliser l'enveloppe ANS Équipement



### ACTION COMPLÉMENTAIRE

#### NOUVEAUTÉ 2022

#### Actions sportives de développement du sport féminin

- Initiatives locales contribuant à la progression du nombre de pratiquantes et de licenciées



### ACTION COMPLÉMENTAIRE

#### Actions sportives avec les partenaires externes

- Nombre d'actions portées par le CDH contribuant au développement et réalisées auprès des associations nationales de PSH et de leurs délégations locales, prothésistes...

### ACTION COMPLÉMENTAIRE

#### Actions sportives avec les fédérations homologues et scolaires

- Nombre d'actions portées par le CDH contribuant à la progression du nombre de pratiquants et de licenciés

## INITIATIVES LOCALES : PROPOSEZ VOS PROPRES ACTIONS !

**SAISIE EXTRANET :** VOUS POURREZ PROPOSER PLUSIEURS INITIATIVES LOCALES DANS LA MÊME ACTION



### ACTION COMPLÉMENTAIRE

#### Initiatives locales

- Participant au développement du Mouvement Handisport  
  
et/ou
- Contribuant à la relance des activités post covid  
  
et/ou
- Véhiculant les valeurs d'éthique, de citoyenneté et de développement durable. Exemples : formations ou sensibilisation des licenciés



## SOCLE COMMUN

NOUVEAUTÉ 2022

### Coordination d'un projet Handisport Santé sur le territoire

- Promouvoir le Handisport Santé sur le territoire pour inciter les clubs à s'engager dans la démarche et ouvrir un créneau spécifique
- Inciter, accompagner et identifier des structures handisport du département s'impliquant ou souhaitant s'impliquer dans les dispositifs de sport santé
- Aider les clubs à communiquer sur cette activité
- Se faire connaître comme un acteur du sport santé et être identifié par les maisons sport santé départementales mais aussi par les différents dispositifs existant sur les territoires

## SOCLE COMMUN

### Encadrement d'un programme Handi'form

Le programme Handi'Form est dédié aux **personnes en situation de handicap moteur ou sensoriel** souhaitant (re)devenir un peu plus actif.

- **Prérequis : avoir suivi la formation HSS module 1**
- Durée du programme : 12 semaines
- Deux séances hebdomadaires : une collective et une en autonomie préparée par l'encadrant sportif
- Programme réalisé à partir d'une évaluation du capital santé : tests + questionnaires
- Progression des participants au cours du programme sur les différentes capacités physiques

## SOCLE COMMUN

### Encadrement d'un programme Handi'moov

Le programme Handi'Mouv s'adresse au **public des centres** souhaitant retrouver un peu de dynamisme, de rencontres et d'échanges autour de l'activité physique. C'est avant tout l'aspect préventif qui est mis en avant.

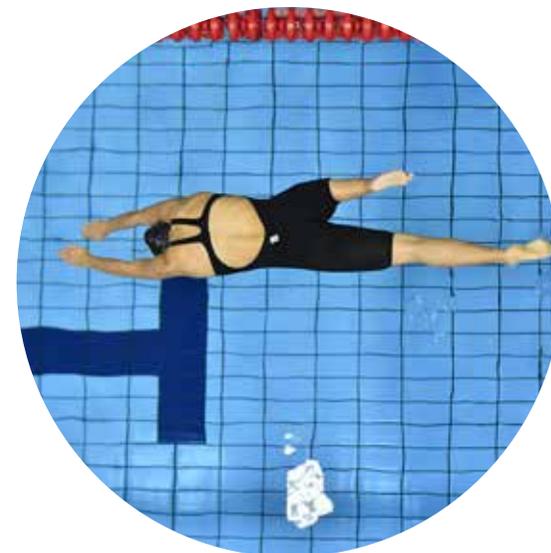
- **Prérequis : avoir suivi la formation HSS module 1**
- Durée du programme : 12 semaines
- Deux séances collectives hebdomadaires
- Programme réalisé à partir d'une évaluation du capital santé : tests + questionnaires
- Progression des participants au cours du programme sur les différentes capacités physiques



### ACTION COMPLÉMENTAIRE

#### Accompagnement de jeunes vers les compétitions

- Dans les sports paralympiques
- À minima : un déplacement encadré par un technicien sur un championnat régional
- Optionnel : un déplacement encadré par un technicien sur un championnat national



# Comités : votre année DVT 2022

## Janvier

- Publication des feuilles de route
- Dialogue CRH/CDH

## Février (extranet)

- **1.** Auto évaluation des actions 2021
- **2.** Demande 2022 : projet, budget prévisionnel, actions présentées
- **3.** Le CRH évalue les demandes de ses CDH

## Mars

- Première commission nationale
- Saisie des comptes rendus financiers des actions 2021 – *et actions 2020 reportées* – **sur le Compte Asso**
- Le CDH accompagne ses clubs dans l'élaboration de leur demande 2022, à défaut le CRH prend le relai

## Avril – Mai

- Saisie des demandes 2022 par les comités et clubs **sur le Compte Asso**



## Mai

- Le CDH évalue les demandes de ses clubs, à défaut le CRH prend le relai

## Juin

- Seconde commission nationale

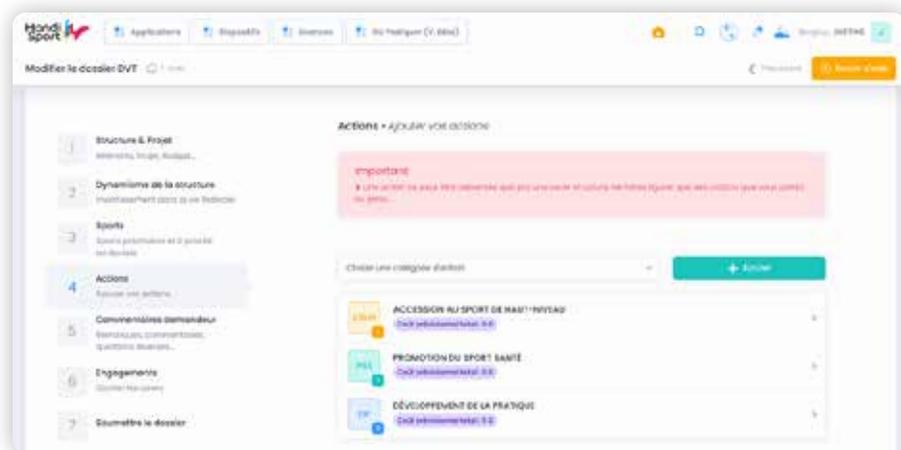
# Mon parcours sur l'extranet

## Gérez votre demande 2022 sur [extranet.handisport.org](https://extranet.handisport.org)

### Étape 1 • Saisie de l'auto évaluation du DVT 2021

### Étape 2 • Saisie de ma demande 2022

- Dépôt de mon projet et de mon budget prévisionnel
- Saisie de mes actions



## Documents indispensables à télécharger

Ces deux documents seront disponibles sur votre espace DVT et sont indispensables à vos démarches sur le Compte Asso.

### FIN FÉVRIER • Aide à la saisie CRF

Après validation de votre auto-évaluation, téléchargez votre document d'aide à la saisie. Celui-ci vous permettra de compléter vos comptes rendus financiers sur le Compte Asso.

### FIN MARS • Aide à la saisie demande 2022

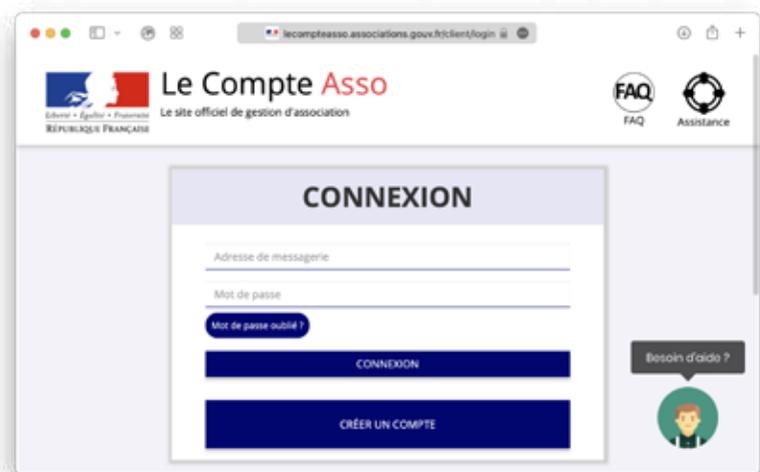
Après validation de votre attribution par la commission nationale DVT, téléchargement de votre document d'aide à la saisie de votre dossier 2022.

# Mon parcours sur le Compte Asso

**Le Compte Asso est disponible toute l'année pour la mise à jour de vos documents administratifs**

Indispensable pour votre demande de subvention, vérifiez les informations concernant votre structure :  
RIB, adresse mail, adresse postale.

[lecompteasso.associations.gouv.fr](https://lecompteasso.associations.gouv.fr)



## Pièces à transmettre

- Bilan financier 2021
- Le budget prévisionnel 2022
- Votre projet associatif
- Le RIB de votre structure
- Votre rapport d'activité 2021

## Compte-rendu financier 2021

**Si vous avez bénéficié d'une subvention en 2021, vous devez compléter le compte-rendu financier de vos actions 2021 avant le dépôt de votre demande de subvention 2022** en vous munissant du document "Aide à la saisie CRF", voir page précédente.

# Ma demande 2022 sur le Compte Asso

Vous serez informés de la date d'ouverture des dépôts de demandes 2022 ultérieurement

## A. Pour bien démarrer

Munissez-vous du CERFA de votre compte rendu financier 2021 obtenu via le Compte Asso

Munissez-vous du PDF "Aide à la saisie de votre demande 2022" obtenu sur l'extranet

## B. Connectez-vous sur [lecompteasso.associations.gouv.fr](https://lecompteasso.associations.gouv.fr)

## C. Saisissez votre demande 2022

1. Choisir la subvention "Projet sportif fédéral"
2. Indiquer le code de subvention de votre région
3. Si vous avez reçu une aide ANS au titre du DVT en 2021, cochez la case "Oui" à la ligne "Subvention obtenue pour le même dispositif l'an passé", et joignez le CERFA de votre "Compte rendu financier 2021" ainsi que les pièces justificatives "Bilan financier" et "Compte de résultat"
4. Saisissez vos actions 2022 en suivant votre document "Aide à la saisie demande 2022"
5. **N'oubliez pas de cliquer sur Transmettre** en fin de procédure

## Rappel des codes de subvention

2056	AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
2057	BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ
2058	BRETAGNE
2059	CENTRE VAL-DE-LOIRE
2060	GRAND-EST
2061	HAUTS DE FRANCE
2062	ÎLE-DE-FRANCE
2063	NORMANDIE
2064	NOUVELLE-AQUITAINE
2065	OCCITANIE
2066	PAYS DE LA LOIRE
2067	PROVENCE-ALPES CÔTE D'AZUR
2068	GUADELOUPE
2069	MARTINIQUE
2070	GUYANE
2071	LA RÉUNION
2072	MAYOTTE

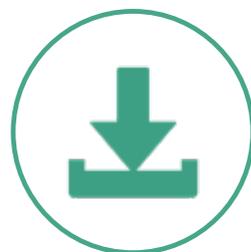


**Pour consulter vos messages**, cliquez sur le fil d'actualité en page d'accueil pour voir apparaître les messages du service instructeur.

# Les guides du Compte Asso

Ces guides ont été réalisés pour vous accompagner dans vos démarches.

**Vous pouvez les télécharger ci-dessous.**



**GUIDE / Compléter la partie administrative**

**GUIDE / Déposer un compte-rendu financier**

**GUIDE / Faire une demande Projet Sportif Fédéral**

# ANS, emploi & professionnalisation

La professionnalisation du mouvement associatif est un enjeu majeur pour garantir la mise en œuvre de vos projets et de vos actions.



La fédération vous accompagne et vous encourage à solliciter les aides financières mises à disposition par l'ANS ainsi que par vos collectivités.

En 2022, l'ANS consacre 60 millions d'euros à l'emploi et à l'apprentissage. Vos référents emploi de vos DRAJES pourront vous orienter utilement afin de mobiliser les différents dispositifs.

Chaque financement doit faire l'objet d'une évaluation et d'un compte rendu financier en fin de convention et avant tout renouvellement éventuel.

**Repères :** 19 nouveaux postes ESQ Parasport-Handisport ont été créés en 2021. Sur les 61 postes ESQ Parasport-Handisport pré existants en 2020, 13 sont à évaluer et renouveler en 2022.

## Les principaux dispositifs d'aide à l'emploi mobilisables

*Sous réserve des nouvelles orientations ANS 2022*

### 1 jeune, 1 solution

- Moins de 30 ans à la signature du contrat
- Plafond annuel 10 000 €
- Durée 2 ans maximum

### Emplois ANS

- Durée 3 ans, renouvelable
- Plafond annuel 12 000 €
- Renouvellement selon orientation régionale (DRAJES)

### Emplois Sportifs Qualifiés — ESQ

- Renouvellement sur 3 ans
- 17 600 € annuels, y compris en dernière année de convention

**Nouveau :** En 2022, les comités régionaux devront formuler un avis sur les demandes d'aides à l'emploi de leur territoire via Osiris.

# La commission nationale d'évaluation

La commission étudie l'ensemble des dossiers et propose un montant d'aide à l'ANS.

## PRÉSIDENTENCE



**Président de la commission**  
Habd-Eddine SEBIANE



**Présidente de la Fédération \***  
Guislaine WESTELYNCK

*\* Par déontologie, les membres de la commission ne doivent pas être titulaires d'un mandat électif au comité directeur fédéral, seule la présidente de la FFH est membre de droit.*

*\* Les référents régionaux ne prennent pas part au vote*

## REPRÉSENTANTS • TERRITOIRES



**Représentant d'un comité régional \***  
Laurent THOMAS



**Représentante d'un comité départemental \***  
Nathalie LAURENT



**Représentant équipe technique régionale**  
Joffrey TREGOAT



**Représentant club à pourvoir**

## REPRÉSENTANTS • DTN



**Directeur Technique National**  
Frank BIGNET



**Référent régional \***  
Christophe CARAYON



**Référent régional \***  
Cédric GARREAU



**Référente régionale \***  
Myriam LEGRAS



**Référent régional \***  
Emmanuel BUCHOUD

# Vos contacts

Les référents régionaux de la DTN sont à votre écoute pour vous accompagner dans votre démarche DVT, n'hésitez pas à les solliciter : [dvt@handisport.org](mailto:dvt@handisport.org)



**Grand-Est, Île-de-France**  
Christophe CARAYON  
[c.carayon@handisport.org](mailto:c.carayon@handisport.org)



**Guadeloupe, Martinique, Normandie, Occitanie**  
Myriam LEGRAS  
[m.legras@handisport.org](mailto:m.legras@handisport.org)



**Bretagne, Centre Val-de-Loire, Nouvelle-Aquitaine, Pays de la Loire, Guyane**  
Cédric GARREAU  
[c.garreau@handisport.org](mailto:c.garreau@handisport.org)



**Auvergne Rhône-Alpes, Bourgogne Franche-Comté, Hauts de France, Provence Côte d'Azur, Réunion**  
Emmanuel BUCHOUD  
[e.buchoud@handisport.org](mailto:e.buchoud@handisport.org)



**Suivi administratif**  
Justine WILLART  
[dvt@handisport.org](mailto:dvt@handisport.org)



**Suivi administratif**  
Jérémy VALLOMET  
[dvt@handisport.org](mailto:dvt@handisport.org)



**Consultez notre FAQ**  
[dvt.handisport.org](http://dvt.handisport.org)

---



**Écrivez-nous**  
[dvt@handisport.org](mailto:dvt@handisport.org)

---

**Handi Sport**  
FÉDÉRATION FRANÇAISE